

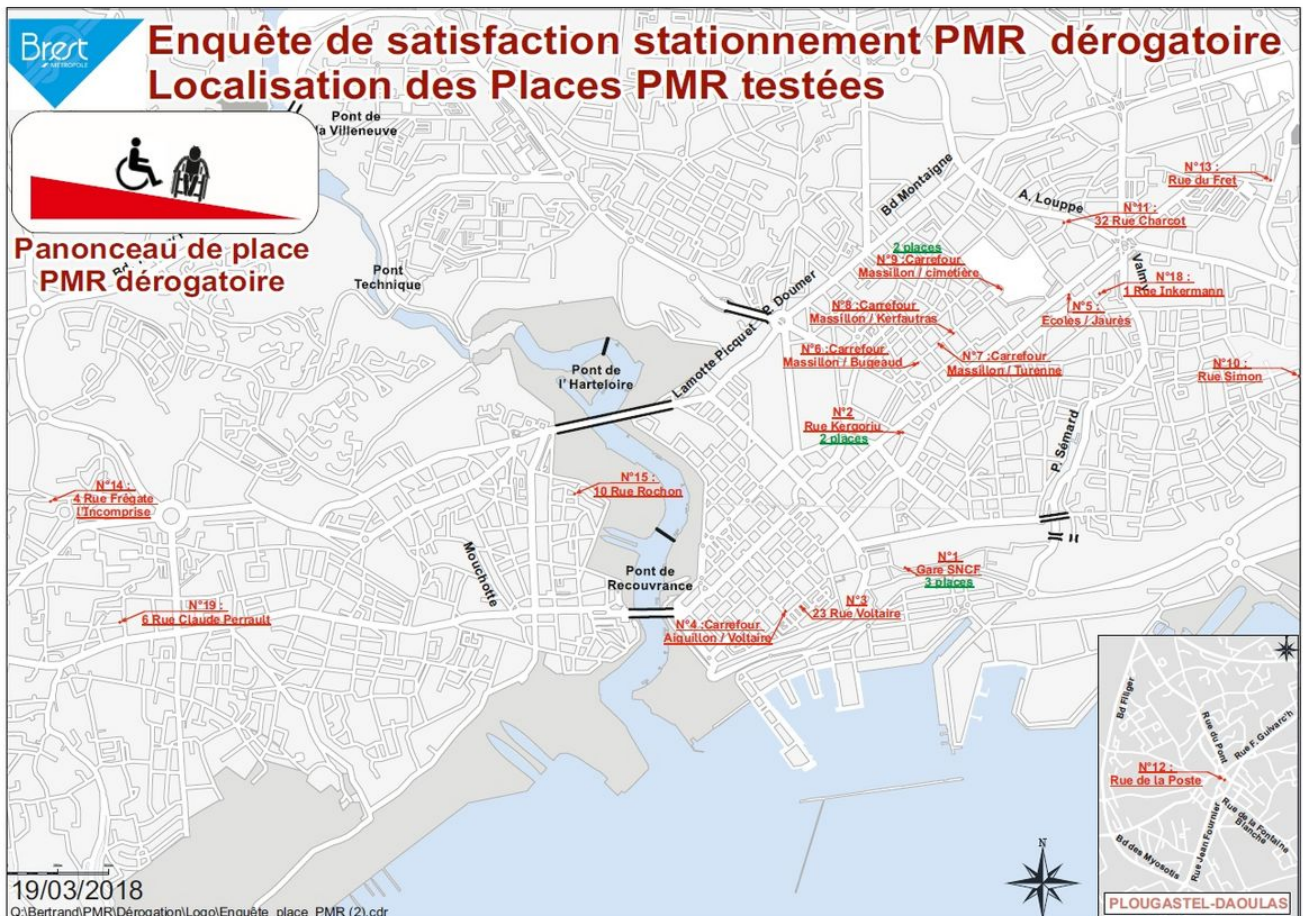
## Stationnement PMR dérogatoire

Brest métropole aménage des places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite signalées par le panneau spécifique suivant :



Ces places présentent une pente ou un dévers (pente transversale), voire les deux, supérieurs aux règles communément admises pour les places PMR.

Elles s'inscrivent dans une démarche expérimentale menée par Brest métropole qui a pour objectif de proposer aux usagers des places PMR même si la topographie des lieux est défavorable. 21 places ont été aménagées sur 17 emplacements.



Afin de tirer un bilan de cette expérimentation, nous remercions les usagers ayant utilisé ces places de bien vouloir

À l'issue de cet enseignement de cette expérimentation, nous remercions les usagers ayant donné leur place de bien vouloir répondre au questionnaire disponible ci-dessous:

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**



**HÔTEL DE METROPOLE**  
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :  
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**  
2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter